

## Enquête sur les soins de santé mentale au CSSS de Saint-Jérôme

# Rien ne va plus au pavillon psychiatrique

CHRISTIAN ROY

Le 22 juin dernier a été rendu public le rapport d'enquête sur la qualité des soins de santé mentale au Centre de Santé et de Services sociaux (CSSS) de Saint-Jérôme. Rédigé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ), ce rapport déplore les conditions physiques et administratives de la psychiatrie de Saint-Jérôme où tout est à revoir et à refaire.

R.B.Q.: 2435-9556-92



825, Boul. des Hauteurs, St-Hippolyte, Qc J8A 1J2  
Tél.: (450) 224-5282 • Fax: (450) 431-0491

Le 23 et 25 mars dernier, le CMQ et l'OIIQ décident d'effectuer une enquête conjointe sur la psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme à la suite de «situations préoccupantes relativement au respect des droits des patients, la confidentialité et la qualité de l'acte médical et de l'acte infirmier.» Ce type d'enquête est amorcé seulement lors d'une situation exceptionnelle. La dernière de ce genre nous ramène au tout début de l'an 2000 lorsque deux patients sont décédés à l'Hôpital du Sacré-Coeur à la suite d'erreurs de médication.

Dans ce rapport de 51 pages, les deux ordres ont établi 27 recommandations que l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, qui couvre plus de 525 000 habitants dans toute la grande région laurentidienne, devrait suivre pour voir les soins de

ses patients se rétablir. Le rapport exige la création d'un comité de vigie ministérielle pour assurer l'application de ces recommandations et le retour vers des standards de soins psychiatriques adéquats.

L'enquête qui s'est déroulée entre le 11 avril et le 10 juin 2011 a permis de dresser un portrait de l'état de l'aile psychiatrique grâce à plus de 100 interviews, l'observation directe des interventions médicales et administratives, et de nombreuses analyses de dossiers, de documents et de statistiques.

Les lieux physiques du département psychiatrique seraient «vétustes, déprimants, non sécuritaires et insalubres. Ils ne favoriseraient certainement pas le rétablissement de la clientèle.» Ce pavillon, qui a été aménagé dans l'ancienne école infirmière, renfermerait de la moisissure dans les douches, un important manque de bureaux et d'espace dans les unités de soins et des insuffisances ou manquements de matériels médicaux. De plus, l'absence de climatisation serait malsaine pour les patients hospitali-

sés. Depuis 5 ans, les sommes attribuées à ce pavillon pour la conservation et l'entretien immobilier seraient «minimales».

Selon les recommandations, une révision complète de l'administration serait nécessaire. À la suite d'un roulement constant depuis les dernières années au sein des cadres, ceux-ci n'ont aucun soutien et n'ont aucune autorité sur le personnel «peu habitué à un encadrement suivi». S'ajoute à ces lacunes, des communications et des relations de travail déficientes. «En conséquence, le climat de travail est malsain et une crainte de dénoncer des situations inacceptables s'est installée d'autant qu'une culture de blâme prévaut [...]»

Les effectifs médicaux qui sont insuffisants nécessiteraient de plus amples épaulements et formations afin d'offrir aux patients des soins plus adéquats. Le rapport dénote l'absence de ressources et d'outils disponibles pour les infirmières et les médecins.

Les faiblesses que vit l'établissement psychiatrique de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme sont des défaillances qui se sont accrues au fil des années et qui affectent directement les soins de santé des patients. «Il importe, au plus haut point, de lui donner les moyens de remplir son mandat.»

## Patrimoine culturel

# La mémoire de nos aînés immortalisée

CHRISTIAN ROY

Dans le cadre du programme gouvernemental **Du cœur à l'action pour les aînés du Québec**, le **Comité des aînés de Prévost en collaboration avec la Maison d'entraide de Prévost s'est fait offrir une subvention pour la création d'un recueil collectif de témoignages, de souvenirs et d'hommages provenant des aînés de la municipalité.**

*Du cœur à l'action pour les aînés du Québec* est une initiative du ministère provincial de la Famille et des Aînés qui subventionne des projets d'organismes communautaires qui ont pour but d'améliorer la condition de vie des aînés et d'encourager leur participation citoyenne.

*Doux souvenirs... nos aînés se racontent* est le troisième projet proposé par le Comité des aînés qui obtient une subvention gouvernementale qui sera remise par la ministre Marguerite Blais en personne en août prochain dans la ville prévostoise. Mis sur pied officiellement en mai 2008, le Comité se rencontre mensuellement afin de trouver des moyens de répondre aux besoins de nos aînés. En 2009, leur premier projet, *Visites d'amitié et téléphones amicaux*, est mis en place afin d'aider les personnes âgées de plus de 60 ans à briser l'isolement et la solitude. Toujours effectif, le programme offre aux usagers la possibilité d'être jumelés à un bénévole, formé et sélectionné selon les critères des Centres d'action bénévole du Québec, pour recevoir une visite hebdomadaire. Toujours dans le cadre de l'initiative *Du cœur à l'action pour les aînés du Québec*, le Comité reçoit son deuxième financement en 2010 pour la conception d'un carnet regroupant les coordonnées des ressources utiles aux aînés tels que les associations et les organismes locaux, régionaux, gouvernementaux, etc. «On a déposé le projet du répertoire des ressources

locales et régionales en complément de l'autre programme. Les bénévoles dans leurs visites avaient perçu que les aînés manquaient d'informations, mais surtout d'informations locales», affirme Michèle Desjardins, chargée de projet au Comité des aînés de Prévost.

Inspiré d'un projet semblable provenant de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, *Doux souvenirs... Nos aînés se racontent* permettra d'immortaliser la mémoire collective de nos aînés prévostoises qui sont porteurs de la culture de la municipalité. «Notre but est d'aller chercher des hommages et des témoignages. C'est pour raconter l'évolution et la fusion de Prévost et de Shawbridge. C'est le temps maintenant, parce que ces personnes qui ont vécu ces événements sont encore vivantes. Prévost se développe énormément alors, dans 15 ans, son histoire n'existera plus. Pour l'instant, la mémoire existe encore», explique M<sup>me</sup> Desjardins. Par contre, le projet ne se restreint pas seulement à l'histoire de Prévost, dit-elle. «C'est le vécu des gens qui importe.» Le Comité des aînés est présentement à la recherche de personnes voulant témoigner de leur passé dans la fameuse ville. Les participants pourront transmettre leur patrimoine culturel, familial ou historique que ce soit par écrit, verbalement ou même en offrant des photos. M<sup>me</sup> Desjardins souhaite faire de cette initiative également un projet intergénérationnel en organisant des conférences dans des écoles primaires lorsque le recueil sera complété en avril 2012.

Après plusieurs subventions récurrentes, M<sup>me</sup> Desjardins reste confiante pour le prochain projet qui sera déposé en octobre 2012.



## Soins Dentaires Prévost

**Dre Tawni Bailey** BHSc, DDS  
Chirurgienne-Dentiste



- Approche chaleureuse
- Dentisterie familiale
- Disponibilité jour et soir
- Service d'urgence
- Service en anglais et en français

*Bienvenue aux nouveaux patients !*  
Nous sommes situés dans la Polyclinique de Prévost

908, Chemin du Lac Écho  
Prévost J0R 1T0  
Tél : 450.224.2993 #1

www.dentisteprevost.com



## Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique :

Mal de dos, mal de cou, torticolis, migraine ou mal de tête, douleurs dans les bras, engourdissements, otite à répétition, sciatique : sont des exemples...

**Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements.**

**D<sup>re</sup> Isabelle Cazeaux,**  
Chiropraticienne D.C.



**Sur rendez-vous :**  
**450-224-4402**

781, Montée-des-Sources,  
Prévost (Domaine des Patriarches)

• Technique douce et de précision •



## Simplicité, honnêteté et professionnalisme

- Succession
- Immobilier
- Curatelle
- 1<sup>re</sup> maison
- Tutelle
- Copropriété
- Incorporation
- Testament
- Mise à jour livre de compagnie
- Mandat
- Homologation

Visitez notre site web,  
plus de 40 pages d'informations.

861, rue de l'École, Prévost  
**450-224-5080**  
www.paulgermainnotaire.com

**M<sup>e</sup> Paul GERMAIN** Notaire et conseiller juridique